



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

Pôle imagerie médicale
UNITÉ D'IMAGERIE DIGESTIVE
DIAGNOSTIQUE ET THÉRAPEUTIQUE

POSE DE CIP INTRA-ARTERIELLE (CHAMBRE IMPLANTABLE)

Fiche d'information

Votre médecin vous a proposé un acte interventionnel qui sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser, à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'intervention et de ses suites.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens, et de la liste écrite des médicaments que vous prenez. Il est également très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

LA RADIOLOGIE UTILISE LES RAYONS X

Les rayons X sont utilisés en imagerie médicale afin de visualiser l'anatomie du corps humain. Lors d'une procédure de radiologie interventionnelle, ils servent notamment à guider le geste du médecin opérateur. Leur utilisation est donc primordiale pour le bon déroulement de l'intervention.

Le choix de cette technique tient compte de son **rapport bénéfice-risque**. Aussi, toutes les précautions sont prises pour **limiter votre exposition** aux rayons X.

Les doses délivrées sont ainsi généralement **faibles** pour les procédures courantes. Toutefois, il est possible que certaines interventions soient plus longues que d'autres, et nécessitent une durée d'exposition plus importante: la dose délivrée pourra alors être plus élevée.

Madame, attention ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler au plus tôt, par exemple lors de la prise de rendez-vous ou lors de votre consultation avec le médecin radiologue. Dans certains cas, l'examen pourra alors être reporté.

NATURE DE L'ACTE

Afin de traiter des lésions situées sur votre foie, un traitement de chimiothérapie par chambre implantable intra artérielle vous a été proposé.

La chambre implantable percutanée (CIP) intra-artérielle permet l'administration de médicaments de chimiothérapie directement au niveau de l'artère du foie (artère hépatique).

C'est un cathéter en polyuréthane, souple et

flexible qui sera relié à un boîtier (nommé chambre implantable) inséré sous la peau, au niveau du bas ventre, en général du côté droit.

Cela permet un traitement localisé au niveau du foie avec une efficacité locale augmentée par rapport à la chimiothérapie intraveineuse diffusée dans le corps entier.

DÉROULEMENT DE L'ACTE

Ce geste est réalisé par une équipe médicale formée à cette technique et se déroule sous anesthésie générale. Le médecin anesthésiste pourra répondre à vos questions relatives à l'anesthésie.

Le jour de l'intervention vous serez accueilli dans le service de radiologie interventionnelle.

Vous serez installé sur une table d'examen. L'équipe mettra tous les moyens en œuvre pour rendre votre installation la plus confortable possible.

Vous serez ensuite endormi par l'équipe d'anesthésie. La durée du geste varie entre 2h et 2h30.

Le radiologue commencera l'intervention par une piqûre au niveau de l'artère située au pli de l'aîne afin d'y introduire un fin tuyau appelé introducteur dans lequel on placera une sonde, qui sera ensuite dirigée dans les artères de l'abdomen sous contrôle

radioscopique. Elle permettra d'injecter un liquide, le produit de contraste iodé qui servira à visualiser les vaisseaux sur les écrans.

Le radiologue occlura une partie des vaisseaux artériels digestifs pour éviter que la chimiothérapie aille vers les intestins, puis placera le cathéter dans l'artère hépatique.

Enfin il raccordera le cathéter à la chambre implantable qui sera insérée sous la peau du pli de l'aîne et protégée par des points de suture.

A la fin de l'intervention, vous serez réinstallé dans votre lit/brancard puis vous vous réveillerez en salle de réveil avec un pansement au niveau du pli de l'aîne. Une surveillance clinique sera assurée jusqu'à votre départ vers votre chambre.

BÉNÉFICES ESCOMPTÉS

Ce dispositif permet un traitement de chimiothérapie localisé au niveau du foie avec une efficacité locale augmentée par rapport à la chimiothérapie intraveineuse tout en diminuant ses effets secondaires.

RISQUES, INCIDENTS ET COMPLICATIONS

La mise en place de ce dispositif est un acte technique où des complications, bien que rares, peuvent survenir :

- apparition d'un hématome au point de ponction pendant 24 à 48 h,
- un dysfonctionnement de la CIP, du fait d'une plicature ou d'une anatomie vasculaire particulière, pouvant conduire à la repose ou au repositionnement du dispositif,
- une infection du dispositif peut survenir comme pour tout cathéter,
- une réaction d'intolérance (principalement chez les patients à terrain allergique) liée à l'injection du produit iodé. Généralement transitoires et sans gravité, les complications graves sont rarissimes

(urticaire, œdème de Quincke, choc allergique...),

- des accidents rénaux, également liés au produit iodé, sont notamment possibles chez certains sujets atteints de maladies fragilisant le rein,
- risques liés aux rayons X : si au cours des semaines qui suivent l'intervention vous remarquez une rougeur ou une dépilation au niveau de votre peau, localisée au niveau de la région qui a été explorée, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe médicale qui vous a pris en charge,
- une « fuite » du traitement de chimiothérapie vers une autre artère digestive, pouvant conduire à reprogrammer une artériographie qui peut nécessiter une embolisation (occlusion) de cette artère.

CONTRAINTES PRÉALABLES ET POSTÉRIEURES À L'ACTE

En pré-examen :

- Il est essentiel de nous signaler tout antécédent ou terrain allergique.
- Veuillez également nous signaler au plus tôt un éventuel traitement destiné à fluidifier le sang (Ex : Aspegic®, Kardegic®, Plavix®, Sintrom®, Préviscan®, Eliquis®, Xarelto®, ou autres).
- Vous devrez être à jeun mais vous devez prendre votre traitement habituel (sauf si consigne d'arrêt de votre médecin).

En post examen :

- En fin d'acte vous aurez des points de suture au pli de l'aîne protégés par un pansement. Le premier changement de pansement sera fait 24 à 48 heures

après l'installation de votre dispositif.

- Une carte porteur de CIP intra-artérielle contenant la référence de votre dispositif sera remis dans votre dossier en fin d'intervention, il sera indispensable de la présenter à chaque soin. Votre CIP est compatible aux examens IRM.
- A votre retour dans votre service les membres de l'équipe médicale vous diront à quel moment il est possible de boire et de manger.
- Avant chaque traitement de chimiothérapie par la CIP, vous reviendrez en radiologie interventionnelle afin que le radiologue perfuse votre chambre implantable artérielle et vérifie le bon positionnement du cathéter.

ASPECT FINANCIER

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

Cette fiche d'information vise à répondre aux questions que vous vous posez à propos de **la pose d'un CIP intra-artérielle**

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Je soussigné(e)

Madame, Monsieur

Après avoir pris connaissance de la fiche d'information et obtenu toutes les informations que je souhaitais, je donne mon accord pour que soit réalisée **la pose d'une chambre implantable intra artérielle**.

Pessac le,

Signature

Groupe hospitalier Haut-Lévêque

• Tél. 05 57 65 64 44

